

# Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

**Cible**

## Diversité

Une loi de 2017 donne au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) la mission de veiller « à ce que la diversité de la société française soit représentée dans les programmes des services de communication audiovisuelle et que cette représentation soit exempte de préjugés ». La diversité, c'est en l'occurrence le synonyme de la race.

Le CSA se félicite en effet que la diversité raciale soit mieux représentée dans les programmes télévisés puisque, sur les 50 000 personnes indexées dans plus de 1 000 heures de programmes diffusés par 17 chaînes, le CSA a recensé 19% de personnes non-blanches, contre 16% en 2015 – les non-blancs étant majoritairement perçus comme noirs...

Cette comptabilité est inacceptable. Elle encourage le racialisme qui n'est que trop cultivé dans divers cercles de l'extrême gauche. Surtout, elle contredit la loi de 1978 qui interdit les statistiques ethniques au nom d'une loi de 2017 qui est contraire au principe d'égalité devant la loi « de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion » inscrit à l'article premier de notre Constitution.

Dans notre pays soumis à un processus d'américanisation, la confusion juridique atteint des sommets.

## Lanceurs d'alerte

# Citoyens en danger

### Croissance

Produire  
mieux !

p. 4

### Idées

Jacques  
Julliard

p. 9

# La révolution des œufs

**Du 28 décembre au 3 janvier, de violentes manifestations ont secoué l'Iran et fortement inquiété le gouvernement. Les mollahs peuvent remercier Donald Trump qui leur a fourni tout l'argumentaire dont ils avaient besoin pour organiser leur riposte.**

Ce mouvement sans chefs, les manifestants l'ont appelé « *révolution des œufs* ». C'est dire que les manifestations qui se sont déroulées dans une quarantaine de villes étaient provoquées par la situation économique et sociale. La cause directe de la colère, ce fut la réduction des aides sociales en faveur des retraités et l'augmentation du prix de l'essence et des œufs comme l'explique dans *Le Monde* (3 janvier) Stéphane Dudoignon, fin connaisseur de l'Iran.

Cette réaction est le signe d'un mécontentement profond d'une partie de la population iranienne, qui subit une situation économique très difficile et qui ne voit pas d'amélioration malgré l'allègement des sanctions internationales en 2015. D'où les slogans lancés contre le président Rohani, qui avait suscité de grands espoirs lors de son élection.

Les manifestations ont pris très vite un tour politique et nettement antireligieux. L'intervention militaire en Syrie a été dénoncée par des manifestants qui criaient « *Mort au Hezbollah* ». Des centres

religieux ont été incendiés et le guide suprême, Ali Khamenei, a été insulté. Une partie de la population iranienne n'a jamais accepté la pudibonderie officielle, l'imposition du voile et la proscription de l'alcool. Les défis aux mollahs et à la police religieuse étaient individuels. Ils sont devenus massifs et expriment un très large rejet de l'islamisme et même de l'islam. Quand les mollahs perdront le pouvoir, on s'apercevra qu'une partie de l'Iran a basculé dans l'athéisme.

Sur les réseaux sociaux, certains royalistes se sont excités en lisant que des slogans monarchistes avaient été entendus : *Pahlavi ! Pahlavi ! Réza shah, rois des rois !* Faut-il y voir l'amorce d'un mouvement de restauration monarchique ? Une extrême prudence s'impose. La monarchie autoritaire, policière et corrompue de Mohammad Réza avait été balayée par un immense mouvement populaire (1) et l'invocation du fondateur de la dynastie Pahlavi lors des récentes manifestations s'est faite en référence au laïcisme de ce grand admirateur de Mustapha Kemal (2).

Complexe et violemment réprimé – vingt et un morts – le mouvement se développait lorsque le président des Etats-Unis a décidé de lui apporter son soutien. Dans un tweet du 3 janvier, Donald Trump déclarait avoir « *Enormément de respect pour les Iraniens au moment où ils essayent de reprendre le contrôle de leur gouvernement*

*corrompu. Vous verrez un grand soutien de la part des Etats-Unis le moment venu !* ».

Avec son sens exceptionnel de la diplomatie et la finesse politique que le monde entier lui reconnaît, l'agité de la Maison blanche venait de faire un formidable cadeau aux mollahs, trop heureux de dénoncer l'intervention des impérialistes américains, le rôle subversif des « *agents de l'étranger* » et le caractère réactionnaire de l'opération de déstabilisation du pouvoir – car, de son côté, le prince Réza, fils du dernier shah, avait multiplié les messages de soutien aux manifestants.

Le 4 janvier, le mouvement de rue s'est arrêté, et les démonstrations massives des partisans du régime ont montré que l'Iran était un pays profondément divisé du point de vue politique et religieux. Pour les dirigeants de la République islamique, l'avertissement est grave et il y aura probablement d'autres mouvements de protestation. Dans ce cas, il vaudrait mieux que les Etats-Unis se contentent d'observer les événements – vœu parfaitement pieux tant que Donald Trump habitera la Maison blanche.

**Yves LANDEVENNEC**

(1) Cf. Houchang Nahavandi, Yves Romati, *Mohammad Réza Pahlavi, Le dernier shah /1919-1980*, Editions Perrin, 2012 et notre article dans le numéro 1034 de « *Royaliste* ».

(2) Cf. Pierre-Jean Luizard, *Laïcités autoritaires en terre d'islam*, Fayard, 2008.

**Abonnement et adhésion**

règlement à l'ordre de :

**La Nouvelle Action royaliste**

## SOMMAIRE

P 1 Cible : Diversité - P 2 : Iran : La révolution des oeufs - P 3 : Censure : Le retour d'Anastasia - Écho des blogs : Les fainéants - P 4 : Croissance économique : Une hirondelle ne fait pas le printemps - P 5 : Israël : L'an prochain à Jérusalem - P 6 - 7 : Lanceurs d'alerte : Des citoyens en danger - P 8 : Diplomatie : L'alliance conflictuelle - P 9 : Idées : L'esprit du peuple - P 10 : François Ier : L'art des Pays-Bas - Exposition : René Goscinny - p 11 : Brèves : Autriche, Népal, Cambodge, - Famille de France - Décès du prince François - Actualité de la NAR, Pot de Nouvel an - Les Mercredis en vidéo et les prochains mercredis - P 12 : Éditorial : Bertrand Renouvin : La monarchie des apparences.

## Le retour d'Anastasia

**L'**enfant chéri des médias veut faire voter une loi qui protégera la vie démocratique contre les fausses nouvelles. La censure dont l'oligarchie rêvait, Emmanuel Macron va l'établir.

À première vue, les déclarations faites par Emmanuel Macron lors de ses vœux à la presse relèvent de la mauvaise farce. Le beau et brillant jeune homme dont les grands médias ont assuré la promotion pendant des mois se déclare victime d'une campagne de fausses nouvelles et veut préserver les futurs candidats – parmi lesquels ils se compte, sans aucun doute – de cette épouvantable menace !

On sait que les fabricants de fausses nouvelles visés par l'Elysée ne sont pas les sites complotistes où l'on raconte en effet n'importe quoi mais les médias russes – Spoutnik et Russia Today – déjà mis en cause à Versailles devant Vladimir Poutine. Emmanuel Macron ne reprend pas seulement les thèmes de la propagande atlantiste. Il répond à une vieille revendication de la classe dominante qui s'inquiète de voir que l'information et la réflexion se déplacent vers la Toile, hors du cadre établi par les médias traditionnels. Dans un entretien accordé à Libération le 5 mai 2000, Jacques Attali avait affirmé que « l'Internet représente une menace pour ceux qui savent et décident. Parce qu'il donne accès au savoir autrement que par le cursus hiérarchique. Parce que le pouvoir y appartient à ceux qui appartiennent (à des réseaux) et pas à ceux qui possèdent (des rentes) ».

Les médias russes, qui font de la propagande comme les médias étatsuniens, ne sont qu'un prétexte pour « encadrer » la liberté d'expression, d'abord pendant les campagnes électorales, puis dans l'ordinaire des jours. Cet encadrement vise à « protéger la vie démocratique », souci louable mais qui le serait encore plus si le président de la République ne pénétrait pas dans le domaine législatif pour fixer les principales dispositions du projet de loi que le gouvernement déposera sur ordre et que les députés entérineront. Emmanuel Macron a en effet « décidé » qu'en cas de propagation de fausse nouvelle, le juge des référés pourra supprimer le contenu litigieux, déréférencer le site ou le fermer. C'est oublier que le juge des référés ne peut prendre que des mesures provisoires, c'est oublier qu'en matière de diffamation et d'injures, « les procédures font l'objet d'un traitement beaucoup plus rapide en période électorale » comme le rappelle Régis de Castelneau (1) et c'est oublier que la loi du 29 juillet 1881 punit la diffusion de fausses nouvelles.

Surajouter un cadre à une liberté d'expression déjà solidement encadrée, c'est entrer dans une logique de censure.

Sylvie FERNOY

(1) Cf. <http://www.vududroit.com/2018/01/emmanuel-macron-president-neo-illiberal/>

## Les fainéants

**D**aniel Mermet est un journaliste, écrivain et producteur de radio français principalement connu pour son émission *Là-bas si j'y suis* sur France Inter. Il est également cofondateur d'Attac. Sur le site [la-bas.org](http://la-bas.org) (1), il signe une tribune contre ce qu'il qualifie de «...gentil cadeau de Noël au président du Medef, Pierre Gattaz, qui exigeait que tout chômeur subisse un contrôle journalier ou hebdomadaire ».

Le ton, ironique et lapidaire, fait mouche d'entrée : « *Fainéants, fraudeurs, parasites sociaux, ça suffit ! Il est urgent de dénoncer et de mieux punir tous ces chômeurs qui (...) bénéficient des allocations chômage pour partir deux ans en vacances* ». C'est contre ces suspects que s'engage courageusement Emmanuel Macron en prévoyant de supprimer (...) les allocations en cas de recherche insuffisante, de refus de formation ou de refus d'une offre d'emploi « raisonnable » (...). En réponse, Daniel Mermet remet judicieusement en perspective la fraude aux allocations chômage et la fraude fiscale : « *Un contrôle mené par Pôle Emploi (...) montre que seulement 14% ont été radiés et que parmi ces radiés, 60 % ne touchaient déjà plus d'allocation chômage ! La fraude à l'allocation chômage était estimée à 58 milliards en 2013 sur les 33 milliards d'allocations versées, soit moins de 0,6%. Ne doutons pas que le justicier Macron va en même temps durcir les mesures contre les fraudeurs fiscaux - soit 3,4 milliards d'euros - et les évadés fiscaux - 60 milliards d'euros - (...)* ». Il rappelle tout aussi pertinemment que pour se permettre de donner des leçons de morale, il faut être soi-même exemplaire, ce qui est loin d'être le cas pour beaucoup d'entre eux, tel « *...Laurent Wauquiez [qui] bénéficie lui-même de treize années de droits à la retraite pour avoir passé deux mois au Conseil d'État en 2004* ».

Enfin, après avoir rappelé l'idéologie cynique qui préside à de tels choix : « *Opposer « ceux qui travaillent » à « ceux qui profitent » est une vieille recette qui permet de détourner le ressentiment populaire contre les « mauvais pauvres » et qui désamorce la lutte contre l'oligarchie afin d'« en finir avec l'État-providence, diviser la classe populaire, affaiblir les luttes et les solidarités* », il conclut en nous informant de la tragique réalité : « *Faut-il rappeler que chaque année en France, le chômage tue cent fois plus que le terrorisme ? En novembre 2014, au terme d'une longue étude auprès de 6 000 chômeurs de 35 à 64 ans, l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) indiquait que le chômage tue 14.000 personnes chaque année. Qu'est-ce qu'on fait, on s'indigne ou on réagit ?* ». Réponse : on chasse les vrais parasites et autres authentiques profiteurs...

Loïc de BENTZMANN

(1) <https://la-bas.org/la-bas-magazine/textes-a-l-appui/balancetonchomdu>

# Une hirondelle ne fait pas le printemps...

**L**a croissance du Produit intérieur brut serait repartie à la hausse en 2017. Pour le gouvernement, ce serait une bonne nouvelle. D'une part, il convient de nuancer ce constat et d'autre part, de s'interroger sur la finalité et le contenu de la croissance.

Selon les derniers indicateurs publiés par l'Insee le 19 décembre dernier, le Produit intérieur brut de la France (PIB) aurait progressé de 0,5 % au troisième trimestre de 2017, soit un rythme annuel estimé à 2 %, contre 1,1 % constaté en 2016. Une statistique confirmée par l'indicateur avancé de l'OFCE, rendu public deux jours plus tard, lequel se fonde sur les enquêtes de confiance réalisées auprès des chefs d'entreprises. Et, *ceteris paribus sic stantibus* (« toutes choses étant égales par ailleurs »), la tendance devrait se poursuivre en 2018.

Le gouvernement et son porte-parole, le quotidien *Les Echos*, propriété du groupe Bernard Arnault, auraient tort de s'en réjouir. D'abord, parce que cette amélioration n'est pas le résultat de leur politique qui, si elle se révèle efficace – et cela reste à démontrer – ne portera ses fruits que dans quelques mois, voire la fin du quinquennat pour ce qui est du chômage : ce serait le résultat des politiques engagées par François Hollande... Ensuite, si l'investissement des entreprises redémarre, c'est encore et toujours la consommation des ménages qui tire la croissance ; quant au commerce extérieur, malgré une embellie au deuxième trimestre, il continue de peser sur l'activité. En cause, l'euro qui empêche toute dévaluation externe, la désindustrialisation

de notre appareil productif qui contraint ménages et entreprises à acheter des produits fabriqués à l'étranger. À cela s'ajoute l'hypertrophie du secteur des services, moins facilement exportables par définition, et la stratégie adoptée par de nombreuses entreprises qui privilégient les produits bas de gamme. Cette stratégie est suicidaire dans la mesure où, chez nous, jamais le coût du travail peu qualifié ne parviendra à concurrencer celui des pays émergents ni même celui de l'Espagne, par exemple.

Le satisfecit du gouvernement pourrait par ailleurs être de faible durée, les prévisionnistes tablant sur un ralentissement graduel de la croissance dès la fin 2018 pour s'établir à 1,7 % en 2019, soit le taux de croissance de plein-emploi en Europe. Selon Patrick Artus, de nombreux nuages commencent à s'accumuler dans le ciel pour l'instant serein de l'économie mondiale. S'il y a peu de risques de voir exploser la bulle obligataire, relativement bien contrôlée par les banques centrales, ou celle des crypto-monnaies comme le bitcoin, compte tenu du faible encours qu'elles représentent (mais rien ne dit qu'il en sera toujours ainsi), une correction incontrôlée du marché des actions américaines, fondé sur le rachat, donc la destruction, d'actions, et leur valorisation pourrait bien entraîner un ralentissement de l'économie mondiale, de même que la chute des prix de l'immobilier commercial, le taux d'endettement des entreprises en France, une politique monétaire expansionniste en Europe et au Japon, une demande de retour sur investissement démesuré au regard des taux pratiqués par les banques centrales... Pris isolément, ces risques ne suffiraient pas à casser la crois-

sance, mais cumulés, ils pourraient être la cause d'une nouvelle récession. Sans compter qu'à ces risques économiques s'ajoutent des risques géopolitiques.

Ces interrogations présentent l'avantage de remettre au cœur des débats les finalités de la croissance et, au-delà, son contenu. Une des rares choses positives à retenir du passage de Nicolas Sarkozy à l'Elysée est d'avoir confié à trois économistes, sinon hétérodoxes, du moins n'appartenant pas au courant dominant (*mainstream*) de la pensée économique, Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi, un rapport sur « *la mesure des performances économiques et du progrès social* » dont les conclusions préconisaient la mise en place de nouveaux indicateurs de croissance qui privilégient le bien-être des hommes et non la production matérielle. Il est regrettable que ce rapport ait été enterré aussitôt après sa présentation et sa publication, alors qu'il témoignait de la qualité de l'école de la statistique française et qu'il jetait les bases d'une réforme globale et profonde des indicateurs économiques. Il est, enfin, inquiétant de voir nos dirigeants vanter les mérites du retour de la croissance du PIB, alors que le changement climatique et les dégâts causés à l'environnement par deux siècles de capitalisme débridé devraient nous obliger à repenser notre modèle de développement économique en tenant compte du fait que nous vivons dans un monde fini, que l'impératif ne devrait plus être de produire plus, mais mieux, et de tendre vers un meilleur partage des richesses produites.

Nicolas PALUMBO

## Communiquer avec la NAR

[info@nouvelle-action-royaliste.fr](mailto:info@nouvelle-action-royaliste.fr)

Accessible depuis le site :

[www.nouvelle-action-royaliste.fr](http://www.nouvelle-action-royaliste.fr)

## L'an prochain à Jérusalem

**L**a décision américaine de transférer à terme son ambassade à Jérusalem a le mérite de faire bouger les lignes. La question n'est pas de savoir si Jérusalem est la capitale d'Israël mais s'il est opportun de le reconnaître aujourd'hui.

L'Assemblée générale des Nations Unies a confirmé le 21 décembre la résolution 480 votée en 1980 après que le gouvernement du Likoud de Menahem Begin eut proclamé Jérusalem capitale d'Israël - jusqu'alors Jérusalem-Ouest. Les Etats devaient s'abstenir de tout geste présageant du statut définitif de « *la Ville Sainte* ». La nouvelle résolution n'ajoute ni ne retranche rien. La surprise ne vient pas de « *l'isolement* » de Washington mais du fait que la résolution n'ait recueilli que 128 voix sur 193 ! C'est un score bas qui ne s'explique pas seulement par les menaces de rétorsion. Six États membres de l'Union européenne, le Canada, l'Australie, le Mexique, l'Argentine notamment se sont abstenus (35 au total). Ce n'est pas rien. 21 n'ont pas pris part au vote. Au total, il ne faut pas s'arrêter aux neuf contre mais à une coalition de 65 pays qui n'ont pas voté pour. Il y a sans doute plus d'automatismes et de conformismes parmi la majorité que parmi ceux-là qui commencent à douter du dogme et à s'interroger.

La preuve en est que plusieurs commentateurs s'abritent derrière la théorie des deux États. Oui, liton, Jérusalem est bien la capitale d'Israël. Personne ne le conteste. Mais elle doit être aussi la capitale de l'Etat palestinien : Jérusalem capitale de deux États. La question est donc de savoir si le transfert à Jérusalem des ambassades auprès d'Israël favorise ou au contraire

repousse la constitution d'un État palestinien indépendant avec capitale à Jérusalem ? Est-ce le prélude d'une solution à un seul État ?

Le seul exemple est Rome, à la fois capitale de l'Italie et capitale de l'État du Vatican. Le modèle Vatican a déjà été utilisé à l'ONU pour imaginer la forme de la représentation palestinienne. On peut concevoir une entité extra-territoriale à Jérusalem-Est sur le mode du Vatican (elle a existé jusqu'en 2001 : « *la maison d'Orient* »). Elle persiste depuis longtemps pour les patriarcats chrétiens - arménien, grec et latin - et le waqf jordanien (organisme chargé des biens musulmans qui gère l'Esplanade des mosquées). Aucun de ces statuts religieux n'est remis en cause par un transfert des ambassades.

On peut penser à l'inverse que celui-ci rapprocherait la diplomatie des conditions multiculturelles qui président à la ville alors qu'actuellement les ambassades situées à Tel-Aviv sont immergées dans un milieu purement israélien et principalement laïc. La bigarrure des religieux orthodoxes juifs, des chrétiens, des musulmans, ne peut guère s'appréhender qu'à Jérusalem. La protection des minorités en pâtirait-elle ? Cette fonction a été traditionnellement dévolue aux consulats généraux établis depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, France en tête grâce aux « *capitulations* », dans ce qui n'était alors qu'une sous-préfecture de l'Empire ottoman comme elle l'avait été sous l'Empire romain. Depuis la période mandataire britannique puis l'État d'Israël, les pouvoirs des consuls ont été constamment rognés. Les Chrétiens d'Orient de Nazareth en Galilée ne sont pas moins bien traités que ceux de Bethléem en Judée parce qu'ils seraient soutenus par l'ambassade de Tel-Aviv plutôt que par le consulat de Jérusalem. Les

premiers ont la nationalité israélienne tandis que les autres sont des « *réfugiés palestiniens* » (à Bethléem où ils étaient majoritaires, les chrétiens ne sont plus que 10% ; ils sont encore le double à Nazareth).

Une ambassade est compétente pour suivre la situation des droits humains comme des libertés religieuses. Le rapprochement sinon la fusion des attributions entre les consulats hiérosolymitains et les ambassades près Israël semble inéluctable tant au plan religieux qu'au plan politique. Comme le Saint-Siège s'était résolu en 1993 à traiter directement avec l'Etat d'Israël, de plus en plus nombreux sont ceux qui, côté palestinien, réfléchissent à faire de même. Ils pensent obtenir plus de garanties via Israël que des promesses internationales illusoire.

Le moment choisi par la Maison Blanche n'est pas anodin. Il répond à trois préoccupations plus ou moins immédiates : prendre date sur la succession de l'octogénaire Mahmoud Abbas ; conserver Israël dans l'orbite américaine, c'est-à-dire des juifs américains (libéraux) de préférence aux juifs russes ou aux juifs ultra-religieux ; faire contrepoids à la tendance démographique prévalant à Jérusalem (la proportion de la population arabe de 20% en 1967 atteint en 2016 37,5% contre 20% dans l'ensemble d'Israël).

Le président Trump sait en outre que le camp sunnite mené par l'Arabie saoudite restera neutre. Les délégations à l'Assemblée générale de l'ONU auraient dû être affligées de voir la résolution présentée par la Turquie et le Yémen (*sic* ! Quel clan peut bien représenter à New York ce pays divisé ?). Silence assourdissant côté arabe dont on sait parfaitement que la question palestinienne n'est pas la priorité. « *Al Qods* » (la sainte) est aussi la « *lointaine* ». Pour peu que les apparences soient sauvegardées, Trump peut aller de l'avant.

Yves LA MARCK

# Des citoyens en danger

**D**es lanceurs d'alerte prennent des risques majeurs pour dénoncer les fraudes et les crimes commis par des groupes privés et des acteurs publics. Les vérités qu'ils dévoilent sont parfois officiellement reconnues mais ce dévoilement les condamne à la mort professionnelle, à d'interminables vengeances procédurières et au saccage de leur existence personnelle. Les lanceurs d'alerte ne sont pas des héros à célébrer mais des citoyens à protéger – ce que montre, de manière exemplaire, l'action et la réflexion de Stéphanie Gibaud.

Cette femme qui en savait vraiment trop fut d'abord un modèle de réussite professionnelle, digne de figurer à la une des magazines qui vantent les charmes de la modernité ultralibérale. Après des études de linguistique, Stéphanie Gibaud avait travaillé pour l'ambassade des Etats-Unis puis pour le R.C. Lens avant de rejoindre en septembre 1999 UBS France, filiale de cette Union des banques suisses qui est, à l'époque, « *la Rolls-Royce des banques* ».

Etrangère au monde de la finance, ignorant tout de la gestion de patrimoine, elle est chargée d'organiser des événements luxueux destinés à attirer de riches clients dans les filets de la banque. Son salaire est confortable mais pas faramineux, elle dépense de grosses sommes pour les « *events* », vit dans un monde de privilèges et se

donne à UBS, dont elle apprend à connaître les rouages, sans ménager son temps, sa santé, sa famille. La société a grossi et tourne à plein régime dans le monde enchanté de la finance internationale...

Et puis, tout à coup, le scandale. A l'automne 2007, en pleine crise des subprimes, on apprend qu'un des chargés d'affaires du groupe, Bradley Birkenfeld, s'est dénoncé aux autorités judiciaires étatsuniennes pour avoir aidé une vingtaine de personnes très fortunées à frauder le fisc. La banque nie, est confondue par les enquêteurs, doit livrer les noms de 4 450 clients fraudeurs et payer une amende de 800 millions de dollars. Le prestige de la banque en prend un sérieux coup et, chez UBS France, c'est la panique.

C'est aussi, pour Stéphanie Gibaud, le début du cauchemar. Bien sûr, elle n'est pas dans le coup puisqu'elle ne touche pas aux activités bancaires auxquelles elle est supposée ne rien comprendre. Mais, le 25 juin 2008, on lui ordonne d'effacer les fichiers de son ordinateur, suite à une perquisition au siège de la banque. C'est que les luxueux événements qu'elle organise comptent parmi les invités des chargés d'affaires d'UBS, venus de Suisse pour inciter des Français à placer leur argent dans la maison mère. Cela en toute discrétion et plus précisément en toute illégalité car la loi interdit ce type de démarchage.

Tout de suite, Stéphanie comprend qu'elle est la complice involontaire d'un vaste système de « *blanchiment en bande organisée de fraude fiscale* » et refuse d'effacer ses fichiers. Dans ce monde clos où l'on baigne dans la peur, le sadisme et le mépris, s'enclenche

alors la mécanique destinée à broyer l'élément rebelle : humiliations, isolement, menaces. Cela va durer quatre ans mais, dès la deuxième année, un neuropsychiatre posera à Stéphanie une question qui dit tout : « *Comment expliquez-vous que vous soyez encore vivante ?* ». La réponse est dans le premier livre (1) qui raconte comment on ne plie pas, malgré les souffrances, et comment on lutte pour défendre ses droits avec l'Inspection du travail et aux Prud'hommes, comment on fait éclater la vérité avec les journalistes, les Douanes et devant la Justice...

C'est ainsi que Stéphanie Gibaud est devenue une lanceuse d'alerte, reconnue comme telle. En 2015, elle reçoit le prix « *Anticor* » et, en compagnie d'Edward Snowden et d'Antoine Deltour, le prix Sakharov. La reconnaissance, c'est bien, mais ça ne fournit pas le pain quotidien et ça ne protège pas de la vengeance. Plusieurs procès sont intentés à Stéphanie, qui n'arrive pas à retrouver un emploi. Cette situation n'a rien d'exceptionnel. On sait qu'Edward Snowden s'est exilé en Russie et que Julian Assange s'est réfugié à l'ambassade de l'Equateur à Londres. Comme le dit un lanceur d'alerte anonyme : « *Le plus dur n'est pas d'alerter ; c'est de gérer l'après* ». Stéphanie Gibaud est beaucoup moins elliptique. Dans son deuxième livre (2), elle explique comment les lanceurs d'alerte sont assassinés par les entreprises, par les lois, par l'Etat, en France, dans l'Union européenne, aux Etats-Unis... Assassinat ? Le mot peut paraître excessif mais il faut se souvenir de la lanceuse d'alerte Daphne Caruana Galizia, tuée par une bombe à Malte le 16 octobre 2017. Et puis, nul n'ignore que l'étouffement est une technique d'assassinat communément utilisée... De fait, tout lanceur d'alerte risque l'asphyxie financière parce qu'il ne trouve plus personne pour l'employer, l'étouffement sous accumulation de procès, l'auto-élimination à la suite d'une dépression nerveuse.



juste cause s'enfoncer lentement dans l'édredon judiciaire. Ainsi Jean-Pierre Basset, qui dénonce les modalités de prélèvement du plasma aux États-Unis, et Alain Robert, qui a révélé les pratiques d'un laboratoire spécialisé dans la fécondation *in vitro*... Bien sûr, il y a les délégués du personnel ! Mais ils subissent de violentes pressions. Bien sûr, il y a l'Inspection du travail ! Mais là encore, les grosses boîtes ne reculent pas devant les manœuvres d'intimidation... Le sort du lanceur d'alerte dans l'entreprise fait penser à celui du déviationniste

Quant à l'élimination politique, professionnelle et sociale des lanceurs d'alerte, Stéphanie Gibaud donne de très nombreux exemples qui devraient inciter le législateur à agir sans délai s'il n'était pas indifférent ou complice d'innombrables infractions et dénis de justice sous prétexte de discipline de vote. L'antimorale de notre histoire, en régime ultralibéral, c'est qu'on ne dérange pas les riches, ou alors de manière très marginale parce qu'on est poussé dans ses retranchements et qu'il faut donner quelques gages à l'opinion publique. Quant aux riches, ils pratiquent une solidarité de classe sans faille dès lors qu'il s'agit de défendre leurs communs privilèges et arrangements délictueux (3).

Les discours sur « l'entreprise citoyenne » et sur l'éthique managériale masquent maintes pratiques frauduleuses qui sont cachées comme autant de secrets de famille. Dans l'industrie pharmaceutique, le docteur Irène Frachon qui a lutté pendant des années pour dénoncer le Mediator a été soutenue par sa hiérarchie mais beaucoup d'autres se heurtent à des murs ou voient leur

au sein de l'appareil communiste d'antan : tout à coup, on devient transparent pour les amis, collègues ou camarades ; avant même d'être exclu, on n'existe plus.

Il est vrai que, depuis 2013, la loi Sapin II offre une protection aux lanceurs d'alerte, qui ne peuvent plus être licenciés et qui ont le droit de saisir des associations ou les autorités si la hiérarchie de l'entreprise reste inerte. Stéphanie Gibaud montre l'utilité et les limites du dispositif légal de protection, qu'elle compare aux facilités que la même loi Sapin II accorde aux banques qui fraudent : aujourd'hui, la banque peut négocier le montant d'une amende sans avoir à reconnaître sa culpabilité. Par exemple, en janvier 2017, UBS a engagé une négociation en vue d'une amende de 75 millions d'euros alors qu'elle risquerait dans un procès une amende de 5 milliards. Puis elle a choisi le procès, parce qu'elle estime qu'elle s'en tirera à meilleur compte qu'en négociant – ses avocats sachant comment multiplier les recours pour faire traîner l'affaire pendant des années. Pour UBS, les frais

d'avocat sont une brochette. Pour Stéphanie Gibaud, c'est une catastrophe : en huit années de procédure, elle a dépensé 35 000 euros et rencontré huit avocats... On notera que Stéphanie Gibaud et son éditeur sont poursuivis en diffamation par UBS pour *La femme qui en savait vraiment trop* – raison de plus pour acheter le livre.

Et l'Union européenne ? On annonce à Bruxelles une directive sur les lanceurs d'alerte mais le parlement de Strasbourg a adopté en avril 2016 la directive « *Secret des affaires* » qui permet de sanctionner les lanceurs d'alerte et les journalistes trop curieux. Le cheval a déjà mangé l'alouette.

Les énormes obstacles qui se dressent devant les lanceurs d'alerte ne découragent pas Stéphanie Gibaud. Son deuxième livre, qui est riche de propositions concrètes, se termine par dix propositions pertinentes. Il faut que les lanceurs d'alerte échangent des informations et se fédèrent. Il faut que les citoyens rejoignent les associations qui défient l'industrie financière et les multinationales. Il faut lancer une COP sur l'évasion fiscale et réquisitionner les biens mal acquis... La Nouvelle Action royaliste milite quant à elle pour la nationalisation complète du secteur financier et pour le contrôle étatique des mouvements de capitaux. C'est l'État national qui peut et doit briser l'ordre injuste des choses.

### Bertrand RENOUVIN

(1) Stéphanie Gibaud, *La femme qui en savait vraiment trop, Les coulisses de l'évasion fiscale en Suisse*, Editions du Cherche Midi, 2014. Postface d'Antoine Peillon, journaliste et auteur de : *Ces 600 milliards qui manquent à la France, Enquête au cœur de l'évasion fiscale*, Le Seuil, 2012.

(2) Stéphanie Gibaud, *La traque des lanceurs d'alerte*, Editions Max Milo, 2017. Préface de Julian Assange.

(3) Michel Pinçon & Monique Pinçon-Charlot, *Tentative d'évasion (fiscale)*, Zones, 2015. Voir notre article dans le numéro 1098 de « Royaliste ».

NB. La conférence de Stéphanie Gibaud, le 29 novembre 2017 aux Mercredis de la NAR est disponible sur YouTube : [www.youtube.com/watch?v=RbTfMnh1WWO](http://www.youtube.com/watch?v=RbTfMnh1WWO)

# L'alliance conflictuelle

**D**es présidents étatsuniens furent antigauillistes et intriguèrent contre la France. Le Général dut réagir mais ne fut pas antiaméricain : ses prises de position dans les périodes de crise le démontrent et son amitié pour Richard Nixon le confirme.

Les relations entre les États ne se vivent jamais comme des amitiés, quoi qu'on en dise, et les alliances se font et se défont au gré des circonstances. L'atlantisme n'a pas plus de sens que l'antiaméricanisme car ces deux attitudes supposent un lien positif ou négatif qui serait d'ordre essentiel. On aurait donc tort d'aller chercher chez De Gaulle des leçons d'antiaméricanisme. Tout au long de la Seconde Guerre mondiale et pendant la Guerre froide, le Général a connu des situations conflictuelles avec les États-Unis, mais au sein d'une alliance qui, pour lui, ne pouvait pas se vivre dans la négation de l'indépendance française. Eric Branca (1) éclaire de manière très remarquable cette politique gaullienne, constante dans son inspiration et sa volonté face aux évolutions de la diplomatie étatsunienne, examinées notamment à partir des documents déclassifiés de la CIA et de la NSA.

En 1940, ce n'est pas le Général qui déclenche le conflit mais Franklin Roosevelt. Celui-ci choisit de soutenir Pétain, qu'il reconnaît comme « *chef de l'État de la République française* » (!), parce que le nouveau régime n'est pas hostile aux États-Unis et parce que Washington veut conquérir les marchés de l'Empire français. D'où le soutien matériel apporté par les États-Unis à Vichy, même après leur entrée en guerre contre l'Allemagne et le Japon.

Dans cette *realpolitik*, De Gaulle fait figure de trublion dangereux par les

ambitions dictatoriales qu'on lui prête. Méprisé par les diplomates étatsuniens, détesté par les exilés français de New-York (Alexis Léger, Jacques-Aldebert de Chambrun et surtout Jean Monnet), le Général est l'homme à abattre. Après le débarquement en Algérie, Roosevelt choisit de s'appuyer sur Darlan, tente d'imposer le général Giraud et fait mettre au point un plan d'administration militaire alliée de la France métropolitaine – le fameux AMGOT assorti de la mise en circulation d'une monnaie.

Roosevelt explique alors que la France libérée n'aura pas besoin de gouvernement central et qu'elle peut s'administrer par les collectivités locales avant que soient organisées des élections libres. Pire : le président des États-Unis avait envisagé le rattachement de l'Alsace et de la Lorraine à une entité rhénane réunissant les Pays-Bas, le Luxembourg et la Belgique ! La République française d'Alger fera échouer ces plans ; le Gouvernement provisoire sera enfin reconnu par les États-Unis le 23 octobre 1944 et la France obtiendra sa propre zone d'occupation en Allemagne et un siège au Conseil de sécurité de l'ONU.

Après le retour du général de Gaulle aux affaires, les relations franco-américaines ne peuvent manquer de se dégrader : face à la politique de toute-puissance des présidents étatsuniens – John F. Kennedy puis Lyndon B. Johnson – le Général réaffirme l'indépendance nationale par le traité franco-allemand de 1963, par le départ du commandement intégré de l'Otan, par le discours de Phnom-Penh, par le rapprochement avec l'Union soviétique... Eric Branca explique cette politique de la grandeur et expose de manière très détaillée les réactions des présidents étatsuniens et du Département d'État ainsi que les manœuvres et intrigues d'une CIA plus ou moins bien contrôlée par le pouvoir

politique. Les archives – certaines sont publiées en annexe du livre – prouvent que la CIA a soutenu le FLN mais aussi l'OAS et qu'elle a cherché à déstabiliser le gouvernement français en inventant la fable, répercutée par le journal d'extrême droite *Minute*, d'une taupe soviétique installée au cœur de l'État. En 1968, elle commandera même un film à Universal – *Topaz*, en français *L'étau* – dont elle imposera le scénario à Hitchcock. Une fois encore, De Gaulle fut traité en ennemi public alors qu'il était partisan de la fermeté lors de la crise de Berlin en 1964 et qu'il s'était résolument placé auprès des États-Unis lors de la crise de Cuba.

Les dernières années des relations entre De Gaulle et les États-Unis furent beaucoup plus heureuses. Dès 1960, le Général avait remarqué les qualités de Richard Nixon, qui était alors vice-président des États-Unis, et prévu qu'il serait un jour élu président. En 1963, De Gaulle lui explique que la reconnaissance de la Chine est nécessaire et lui montre en 1968 que le désengagement au Vietnam est dans l'intérêt des États-Unis. Nixon, de son côté, confie à la presse son admiration pour le président français et une relation confiante se noue lorsque « *Dick* » entre à la Maison Blanche. Il y a une réelle amitié entre De Gaulle et Nixon – les documents abondent – mais c'est la conception nixonienne de la politique étrangère qui explique l'accord entre les deux présidents : au lieu de vouloir décider de tout à la place des Européens, Richard Nixon et Henry Kissinger, veulent que l'Europe s'assume et que la France indépendante y joue un rôle déterminant.

Rapportées avec précision par Eric Branca, les longues conversations entre les deux présidents, en février-mars 1969, annoncent une nouvelle ère dans les relations franco-étatsuniennes – mais le Non au référendum d'avril 1969 entraîne le départ du Général. La droite et la gauche américaines sentent alors venir le moment de la revanche.

**B. LA RICHARDAIS**

(1) Eric Branca, *L'ami américain, Washington contre de Gaulle – 1940-1969*, Perrin, 2017.



# L'esprit du peuple

**Q**ue Jacques Julliard ait été, et soit toujours, un témoin exceptionnel des évolutions intellectuelles et politiques de notre temps constitue depuis longtemps une certitude. C'est, en tout cas, ma propre conviction, que j'ai exprimée à chaque compte-rendu que j'ai pu faire de ses ouvrages. Qu'il nous offre, dans un grand recueil de ses textes, une retrospective plénière des travaux, des analyses accumulés par l'historien et le journaliste depuis le début de sa carrière, c'est un cadeau de grand prix, propre à nous éclairer sur le sens de sa propre vie mais aussi celui de notre situation historique. Je connais peu d'exemples analogues d'anamnèse, à la fois personnelle et collective, qui soit aussi significative et instructive, pour nous expliquer à nous-mêmes qui nous sommes, d'où nous venons, pourquoi nous en sommes arrivés à notre situation présente. Qu'il s'agisse du témoignage d'un homme de gauche, qui continue à se réclamer de la social-démocratie, ne saurait être sous-estimé. Mais il importe plus encore que, loin de rebuter les esprits attachés à d'autres appartenances, il les retienne au contraire, parce qu'ils y communient dans une même intelligence de l'histoire et de leur propre destin. Même les désaccords possibles contribuent à un accord supérieur, dès lors qu'ils n'aboutissent pas à des postures fermées, mais à un surcroît d'espace d'intelligibilité.

Cela peut s'expliquer par la richesse d'une culture et la capacité à concilier en soi-même des expériences diverses ainsi que la complicité qui résulte des antinomies de la vie : « ... je ne suis pas sûr que mon saint-simonisme intellectuel soit compossible avec mon péguysme viscéral. Mais quoi ! Vieillir, c'est peut-être d'abord se résigner à ses contradictions. » On retiendra encore cet aveu en forme de demi-sourire : « Chaque fois que je me suis trouvé majoritaire quelque part, je me suis demandé quelle bêtise j'étais en train de dire, quelle faute j'étais en train de commettre. » Donc, ce qui importe d'abord c'est la totale liberté de l'intelligence, avec la possibilité de recourir aux différentes strates de sa mémoire, voire aux registres contrastés sinon contraires de ses perplexités intérieures.

Mais ce trop long préambule ne doit pas décourager un examen détaillé du livre dans son ensemble. Et comme Jacques Julliard a choisi de privilégier dans son parcours l'énigme de la démocratie, qui se rapporte toute entière au mystère du peuple, c'est le fil directeur qu'il faut suivre pour avancer dans son recueil. Il nous en a prévenu, le mot peuple prête à tout, selon l'expression de Mirabeau. S'agit-il du « peuple-nation » englobant la population tout entière, du peuple Tiers-État de Sieyès s'émancipant des ordres privilégiés, du peuple des travailleurs dont parlait encore Georges Marchais, ou encore du peuple des bras nus et des miséreux ? Ce monde des exclus pèse aujourd'hui encore de tout son poids, ne serait-ce que dans la bouche du pape François, défenseur des migrants et privilégiant ce qu'il appelle les périphéries dans le corps social. Jacques Julliard

me pardonnera d'interpréter librement ses catégories. Mais il y a ainsi de curieuses parentés entre un certain esprit évangélique et la stratégie de ceux qui recherchent l'explosif des lumpen-prolétariats pour aboutir enfin à la Révolution. Au total, cela fait un bel imbroglio : « Devenu sujet de l'histoire sans cesser d'en être l'objet, souverain autocéphale ou prétendu



tel par ses adoreurs, le peuple commence avec la Révolution son irrésistible ascension en trompe-l'œil : quand il est ainsi gouverné, il est absent des affaires, mais quand on prétendra en finir avec la démocratie, c'est encore au nom du peuple qu'on le fera. » En tant qu'historien, singulièrement spécialiste du syndicalisme, Jacques Julliard a énormément à dire et à nous apprendre sur les luttes sociales et les stratifications qui leurs correspondent. Mais au terme de sa réflexion, c'est à Michelet et à Péguy qu'il revient, avec un peuple surgi de l'histoire, qui n'échappe pas aux distinctions sociales. Ce peuple-là existe-t-il encore ? Péguy pensait qu'il était en train de disparaître aux alentours de 1880. Julliard aggrave le constat : « Tronçonné par les lignes de partage invisibles qui quadrillent la société française et qui ne doivent plus guère du passé, miné de l'intérieur par l'individualisme de jouissance, il quitte doucement la scène sans fracas ni scandale, accompagné de la considération de chacun et de l'indifférence de tous. » Et pourtant ! Tout se passe comme si ce peuple disparu ne cessait de revendiquer son droit à réapparaître. Au passage, Julliard manifeste sa présence sous le gaullisme, avec une adhésion au pouvoir bien supérieure à ce qu'elle était sous la IV<sup>e</sup> République. Et pourquoi, s'il n'existait plus, s'insurger contre le divorce qui s'est produit entre lui et l'intelligentsia de gauche ou les apparatchiks du socialisme ?

C'est donc que le peuple persiste, même s'il éprouve le plus grand mal à être reconnu et à se reconnaître. « Hier nous étions le prolétariat et on nous respectait, aujourd'hui nous ne sommes plus que des Dupont-Lajoie. » Est-ce à dire que ce qui a été perdu au profit du Front national et des Insoumis pourrait être regagné du côté des populations immigrées ? La gauche pourrait être cruellement déçue de ce côté. « Nous avons affaire à une gauche hors-sol, qui n'est plus qu'une variante humanitaire sur le plan politique et keynésienne sur le plan économique, de la droite. » Cependant Jacques Julliard ne baisse pas les bras. Il préconise ce qu'il appelle un réformisme utopique, qui a certains égards ressemble beaucoup à un véritable ressourcement, bien supérieur à la réforme intellectuelle et morale d'Ernest Renan. Réunissant l'organisation selon Saint-Simon, l'association selon Proudhon et la révolte contre la mercantilisation selon Péguy, il revient, lui l'Européen convaincu, à une sorte de foi dans le génie du peuple français et de la nation elle-même : « Sans cette nation, qui n'a cessé porter en elle l'exigence de la fraternité entre les nations, je crois que je ne serais rien. »

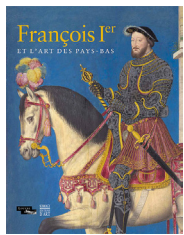
**Gérard LECLERC**

Jacques Julliard, *L'esprit du peuple*, « Bouquins », Robert Laffont., 2017

## L'art des Pays-Bas

**L** Ouverte jusqu'au 15 janvier 2018, l'exposition *François I<sup>er</sup> et l'art des Pays-Bas* est une mine d'informations sur l'étendue artistique d'un pays qui a sans aucun doute joué un grand rôle à la Renaissance.

Le musée du Louvre propose actuellement une exposition sur l'art des Pays-Bas qui était si cher à François I<sup>er</sup>. On connaissait la passion du roi de France pour l'art italien mais moins son goût pour les artistes originaires des Pays-Bas. On découvre donc les richesses de la renaissance flamande et en particulier du maniérisme anversois. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, un groupe de peintres se fait connaître dans la ville d'Anvers par une extravagance dans les couleurs des toiles, une exubérance dans les drapés ainsi que l'exacerbation des expressions des visages des personnages. Jan de Beer se démarque par son Triptyque de l'adoration des mages, réalisé en collaboration avec celui que l'on nomme « Le Maître d'Amiens ».



Dans cette toile, le caractère chatoyant de la couleur rouge décuple les effets de mouvements des habits des personnages. Le Maître d'Amiens est d'ailleurs l'un des peintres que l'on retient dans cette vague du maniérisme anversois. Dans sa célèbre toile *La Mort de la Vierge*, on reste frappé par la complexité de la mise en scène des douze apôtres : sept d'entre eux entourent la vierge, avec des visages hallucinés, tremblants et douloureux quand les cinq autres s'affairent en arrière-plan à des tâches domestiques. Là encore, des couleurs vives – le rouge de la couverture qui recouvre la Vierge, le doré des vêtements des apôtres – tranchent avec la lividité de la mourante et donnent au tableau un côté tragique particulièrement réussi. Mais le maniérisme anversois ne s'arrête pas à la peinture. Les sculpteurs picards Jean Le Pot et Scipion Hardouin sont eux aussi fortement influencés par le bouillonnement artistique d'Anvers.

L'exposition permet également de mettre en lumière des artistes injustement oubliés. On ne peut passer à côté des somptueuses miniatures du peintre et enlumineur flamand Noël Bellemare, peintre actif à Anvers puis à Paris. Et le clou du spectacle réside dans les fameux tableaux de Jean Clouet, qui a réalisé de nombreux portraits, y compris de François I<sup>er</sup> où l'on peut admirer le froissement plus vrai que nature des plis soyeux de sa chemise et son air empreint de sagesse et de dignité. De son côté, le peintre Joos Van Cleve propose un portrait du roi Henri VIII d'Angleterre, où la prestance et le prestige éclatent tout autant et laisse penser que les deux souverains sont des égaux en termes de puissance.

Indiana SULLIVAN

## René Goscinny

**L**e hasard – à moins que ce ne soit le résultat d'une stratégie *marketing* bien huilée – a voulu que le dernier *opus* d'Astérix sorte alors que sont organisées deux expositions à la mémoire de René Goscinny, l'un des deux créateurs du célèbre Gaulois, décédé il y a quarante ans le 5 novembre 1977.



Cette coïncidence – qu'elle soit ou non voulue – permet de mieux appréhender ce que René Goscinny a apporté à ce qu'il est convenu d'appeler la bande dessinée franco-belge et de comprendre pourquoi les albums d'Astérix publiés depuis sa disparition n'ont pas la même saveur, malgré la bonne volonté de leurs auteurs. Ceux d'avant n'étaient pas mieux et ceux d'aujourd'hui ne sont pas pires, ils sont différents, ne s'adressent pas au(x) même(s) public(s) et tous correspondent à leur époque et à sa culture. Cette remarque vaut également pour les albums de Lucky Luke.

L'exposition que lui consacre le Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme intitulée « *René Goscinny, au-delà du rire* » met en évidence, à travers plus de deux cents œuvres, dont des planches et scénarios originaux, et de nombreux documents inédits issus des archives Goscinny, la dimension universelle de l'œuvre de ce fils d'immigrés juifs de Pologne et d'Ukraine, né à Paris en 1926, exilé en Argentine dans les années 1930 puis aux États-Unis lors de la décennie suivante où il travailla aux côtés des plus grands noms de la BD américaine. Elle révèle que ses scénarios doivent autant à l'imagination débridée des conteurs d'histoire américains, qu'à l'humour juif, à l'extravagance latino-américaine et à la gouaille française, auxquels ne saurait prétendre ceux qui ont cherché à mettre en scène Astérix après lui, y compris Albert Uderzo qui assumait l'héritage pendant trente ans et parvint à entretenir l'illusion.

Cette exposition témoigne également de la profondeur de Goscinny qui ne fut pas qu'un dessinateur de petits Mickeys, mais un observateur attentif et lucide de son époque. Elle le présente en véritable homme de presse, fondateur du journal *Pilote*, découvreur de talents, ouvert au dialogue, accueillant pour tous, particulièrement pour ceux qui ne pensaient pas comme lui. Elle dévoile enfin comment Goscinny cherchait à sublimer le talent des dessinateurs avec lesquels il collaborait. Autant de sentiments que renforce l'exposition organisée par la cinémathèque française qui met en regard planches originales, décors, costumes et extraits de films pour montrer comment le cinéma influença l'œuvre de Goscinny.

Nicolas PALUMBO

**Autriche, le 24 décembre :** Le prétendant à la double couronne austro-hongroise, l'archiduc Karl de Habsbourg-Lorraine, a adressé un message de Noël très politique aux Autrichiens et à ses partisans, se félicitant d'avoir obtenu des garanties de la part de la nouvelle coalition conservatrice et d'extrême-droite quant au maintien de la politique de son pays en faveur de la construction européenne.

**Népal, le 26 décembre :** Cinq députés royalistes ont été élus, au parlement fédéral, lors de la dernière élection législative. Quatre sous l'étiquette du *Rastriya Prajatantra Party* et un pour son rival, le *Rastriya Prajatantra Party (Democratic)*. Un désastre électoral pour le mouvement monarchiste qui perd sa place de quatrième force politique du pays.

**Cambodge, le 29 décembre :** Le député et Prince Norodom Ranariddh a réclamé officiellement le soutien de la Chine afin que le régime communiste puisse aider son pays à organiser les élections à venir de 2018. Après avoir rencontré Wang Weiguang, président du comité central du PCC, ce dernier a promis d'étudier la demande du prince qui s'est plaint de la faiblesse de ses moyens financiers et rappelé les liens étroits entre feu son père et Pékin.

## Frédéric de NATAL

### Famille de France

**Le 6 janvier à Dreux,** Monseigneur le comte de Paris, Madame la duchesse de Montpensier et leurs enfants ont assisté à la messe de Requiem du Prince François, décédé le 30 décembre 2017. Plusieurs membres du Comité directeur et du Conseil national de la NAR ont présenté leurs condoléances à Mgr le comte de Paris et au duc de Vendôme.

## Actualité de la Nouvelle Action royaliste



Les rédacteurs de *Royaliste*  
et les responsables de la NAR  
vous invitent

à venir trinquer avec eux au

**POT DE NOUVEL AN**  
**le SAMEDI 13 JANVIER**

à partir 17 heures et jusqu'à 20 heures  
dans les locaux de la NAR  
38, rue Sibuet, 75012 Paris (métro Picpus)

À 18 h 00 : on tirera les rois

À 18 h 30 : allocution du rédacteur en chef, Marc Sévrien

### Les Mercredis en vidéo

Les conférences des Mercredis de la NAR sont maintenant disponibles en vidéo depuis le mois d'octobre. Grâce à ce travail militant ces conférences vont atteindre un plus large public et nos amis de province ne seront plus frustrés...

On peut trouver les exposés de **Arnaud Teyssier** "Philippe Séguin", **Emmanuel Todd** "Brève histoire de l'humanité", **Frédéric de Natal** "Perspectives de restauration monarchique en Europe ?", **Philippe Arondel** "Quel avenir pour le populisme de gauche ?", **Bertrand Renouvin** « Pouvoir et autorités traditionnelles au Niger », **Cyril Trépier** "La crise catalane", **Stéphanie Gibaud** "Les lanceurs d'alerte", **Gaël Brustier** "Le désordre idéologique", **Jacques Sapir** "La Révolution d'octobre". L'intervention d'Emmanuel Todd a déjà fait un tabac : près de 9000 vues au 20 décembre...

Deux manières d'accéder aux vidéos :

- le site [www.nouvelle-action-royaliste.fr](http://www.nouvelle-action-royaliste.fr)  
(cliquez sur "Les activités/ Agenda général")

- le site [www.archivesroyalistes.org](http://www.archivesroyalistes.org)  
(cliquez sur "Audio, vidéo/2017")

**À Paris, la messe traditionnelle en hommage à Louis XVI aura lieu samedi 20 janvier à 11h00 en l'église Saint-Germain l'Auxerrois, 2 place du Louvre. Un repas amical dans un restaurant voisin rassemblera ensuite amis et sympathisants de la NAR.**

### Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

**La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45).** Entrée libre, une participation aux frais de 2 € est demandée. La conférence s'achève à 22h. Une carte d'abonné des mercredis annuelle (12€) permet d'assister gratuitement à tous les mercredis.

Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 7 €).

**Mercredi 10 janvier :**

**Frédéric Rouvillois**  
- « Qu'est-ce que le conservatisme ? »

**Mercredi 17 janvier :**

**Édouard Husson** - « Avec la fin du leadership allemand : quel rôle pour la France ? Quelle organisation pour l'Europe ? »

## Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action royaliste

**Rédaction-administration**

Bloc C - B.A.L. 13  
36-38, rue Sibuet  
75012 Paris  
Tél. : 01 42 97 42 57

**Directeur de la publication**  
Yvan Aumont

**Directeur politique**  
Bertrand Renouvin

**Directeur politique adjoint**  
Christophe Barret

**Rédacteur en chef**  
Marc Sévrien

Com. paritaire : 05 14 - G 84 801  
ISSN : 0151-5772

### Bulletin d'abonnement à *Royaliste*

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : .....

Date de naissance : ..... Adresse électronique : .....

souscrit un abonnement de :

(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)

(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

Chèques à l'ordre de : «Nouvelle Action Royaliste». Adresse : Bloc C - Boîte 13 - 36-38 rue Sibuet - 75012 Paris

# La monarchie des apparences

**D**epuis que le président de la République s'est rendu à Versailles, le 29 mai pour recevoir Vladimir Poutine puis le 3 juillet pour la réunion du Congrès, on discute dans les médias de l'incarnation du pouvoir, de la monarchie et même des trop fameux « *deux corps du roi* ».

Jean-Luc Mélenchon se décerne un brevet de républicanisme en fustigeant ces mauvaises manières réactionnaires sans voir que ses sempiternelles diatribes n'émeuvent pas les foules. Le chef de la France insoumise ne comprend pas que la plupart des Français ont totalement intégré la vieille monarchie capétienne à l'histoire nationale, et qu'ils aiment la Révolution française anti-absolutiste tout autant que les grands constructeurs de l'État, Louis XIV, Bonaparte et de Gaulle, qui ont incarné de manière différente un pouvoir souverain toujours voué à la grandeur de la France. C'est à juste titre qu'on se demande comment le chef de l'État nouvellement élu va incarner sa fonction et Emmanuel Macron a fort bien compris qu'il fallait flatter l'imaginaire monarchique des Français. Il s'est placé avec élégance dans le cadre du Louvre, de Versailles puis récemment de Chambord, devant nous sommes tous portés à confondre la bonne incarnation du pouvoir et la belle apparence – illusion que l'imagerie médiatique et le journalisme courtisan viennent chaque jour renforcer.

Ce spectacle hautement significatif ne nous dit rien sur la manière dont Emmanuel Macron exerce le pouvoir politique dont il a été investi. La politique, c'est de l'histoire et du droit. Si l'on veut s'interroger sur la monarchie aujourd'hui, il faut se souvenir que l'histoire de la monarchie capétienne a continué après 1789. La Révolution a tenté d'associer la royauté et la représentation nationale dans une première Constitution qui fut un échec. Mais on oublie trop souvent que la Restauration si mal nommée est le moment où s'invente le régime parlementaire et on oublie aussi que les institutions de la III<sup>ème</sup> République ont été conçues pour un roi qui finalement n'est pas venu. La Constitution gaulienne fut un prolongement réussi de notre histoire

institutionnelle et nous avons vécu, de 1962 à l'an 2000, dans un régime de monarchie constitutionnelle, élective, parlementaire et démocratique dans lequel les principes de souveraineté nationale et de souveraineté populaire pouvaient être effectivement exercés en différents moments de la temporalité politique. La manière dont le président de la République incarne aujourd'hui le pouvoir ne peut être examinée en référence à l'absolutisme, moment révolu de la construction de l'État, mais selon la Constitution de la V<sup>ème</sup> République, originellement conçue et mise en œuvre comme monarchie républicaine. Or le débat sur la fonction présidentielle, qui avait un sens jusqu'à la fin du siècle dernier, est devenu complètement irréel. Nous l'avons dit cent fois : le quinquennat adopté en 2000 a fait disparaître la fonction présidentielle, arbitrale, et c'est désormais un chef de gouvernement qui s'installe à l'Élysée tous les cinq ans, qui fait du Premier ministre un chef de cabinet et qui dirige le parti dominant. Ce chef de gouvernement est, depuis Jacques Chirac, le représentant du « *bloc élitare* » qui a proscrit le recours au référendum depuis son désaveu en 2005 et qui utilise l'euro comme système de contrainte sociale. Le retour dans le commandement intégré de l'Otan et la soumission volontaire aux traités européens ont envoyé aux oubliettes l'exigence d'indépendance nationale dont le président de la République doit être le garant selon l'article 5 de la Constitution.



La gouvernance oligarchique se moque comme d'une guigne du Préambule de 1946 qui établit les principes de la démocratie sociale. La gouvernance macronienne respecte encore moins que les précédentes le principe de la séparation des pouvoirs inscrit à l'article 16 de la Déclaration de 1789 puisque le parti présidentiel est devenu aussi hégémonique qu'obéissant. Quand les principes fondamentaux de l'ordre constitutionnel sont violés, quand la souveraineté nationale est vouée à totalement disparaître dans la « *souveraineté européenne* », quand l'organisation pyramidale du pouvoir, favorisée par la crise des partis traditionnels, paralyse la vie parlementaire, il n'est plus possible de décrire notre régime comme une monarchie républicaine, démocratique et sociale, dans laquelle la fonction de chef de l'État serait effectivement incarnée.

**Bertrand RENOUVIN**